

FICHE D'INFORMATIONS TARIFAIRES 2019-2020

CONTRIBUTION DE SCOLARITE :

Elle est établie en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants scolarisés ou non.
Calcul à effectuer à l'aide de *la fiche de calcul des frais de scolarité*.

REPAS :

Forfait annuel sur 10 mois :

10 X 66.60 €	4 repas par semaine
10 X 52.30 €	3 repas par semaine
10 X 37.00 €	2 repas par semaine
10 X 20.60€	1 repas par semaine

Repas occasionnel, hors forfait :

Chaque repas pris en dehors du forfait est facturé 5.88 €, pour les parents ou pour les enfants.

Les enfants déjeunant à l'école sans profiter de la cantine (pour des raisons de santé) se verront facturer 2 € par jour de présence pour participation aux frais d'encadrement.

Aide financière aux repas :

En fonction des revenus, les élèves rennais peuvent bénéficier d'une subvention municipale (fourneaux économiques de la ville de Rennes).

GARDERIE :

Facture mensuelle établie à partir des feuilles de présence :

7H35 A 8H35	2 € 65
16H40 A 17H30	2 € 65
17H30 A 18H20	2 € 65

Tout créneau horaire démarré est dû dans sa totalité.

AUTRES FRAIS :

<p><u>Frais périscolaires</u> <i>Provision mensuelle, régularisée en fin d'année. Afin de financer les sorties, activités sportives avec intervenant, anglais...</i></p>	5 € / mois
<p><u>Adhésion obligatoire annuelle Enseignement Catholique 35.</u> <i>Une adhésion par famille sur 1^{ère} facture uniquement.</i></p>	39 € / an
<p><u>Adhésion volontaire annuelle APEM –Association des Parents d'Elèves de l'École Montessori</u> <i>Permet de bénéficier des aides matérielles notamment pour les voyages scolaires. Finance des projets dans l'école, au service des enfants.</i></p>	16 € / an
<p><u>Frais de dossier</u> <i>Une adhésion par famille sur 1ère facture uniquement</i></p>	40 € / an
<p><u>Chèque de garantie</u> <i>Ce chèque ne sera pas encaissé et vous sera rendu à la première facturation de septembre. Il nous restera acquis dans le cas où vous renonceriez à votre inscription, sauf circonstances particulières.</i></p>	300 € restitués
<p><u>Adhésion facultative et recommandée à l'AMF, Association Montessori de France :</u> <i>Cette adhésion vous permet de soutenir le mouvement Montessori, qui nous représente vis-à-vis des administrations nationales, qui œuvre pour la promotion de la philosophie Montessorienne et des droits de l'enfant. L'adhésion vous donne droit au bulletin d'informations sur le mouvement. (Voir présentation en pièce jointe, ou sur le site de l'AMF).</i></p>	30 € /an
<p><u>Don de solidarité (Avec reçu fiscal)</u> <i>L'équilibre budgétaire de l'école est atteint grâce à d'importants dons extérieurs : nous comptons sur les familles, dont la situation financière le permet, pour supporter le projet pédagogique par un don supplémentaire (mensuel ou ponctuel)</i></p> <p><u>Don à la FONDATION MONTESSORI DE FRANCE,</u> <i>Sous égide de la Fondation de France, elle peut recevoir pour nous les legs et les donations avec des avantages fiscaux. L'école tient un dossier à votre disposition. Merci de voir aussi dans votre entourage si des personnes ou des entreprises peuvent nous aider.</i></p> € €